

3.2 Formation des personnes en recherche d'emploi

La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi est financée principalement par cinq acteurs : les régions, Pôle emploi, l'Unédic, l'État et les entreprises, à travers les fonds socialisés gérés par les partenaires sociaux (Organismes paritaires collecteurs agréés - Opca, Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels - FPSPP). Le financement couvre les coûts pédagogiques ainsi que, le cas échéant, la rémunération des personnes au cours de leur stage de formation. Certains acteurs, comme les régions ou l'État, financent à la fois des rémunérations et des coûts pédagogiques. D'autres, comme l'Unédic pour les demandeurs d'emploi indemnisés par l'assurance chômage, ne financent que la rémunération. Plus de 90 % des stagiaires sont rémunérés durant leur formation, les autres bénéficiant d'une prise en charge de la protection sociale.

Avec la mise en œuvre du plan « 500 000 formations supplémentaires », le nombre d'entrées en formation des personnes en recherche d'emploi a augmenté de près de 50 % entre 2015 et 2016 pour dépasser un million d'entrées sur l'année, alors que les entrées variaient entre 500 000 et 700 000 par an depuis plus de dix ans.

Les formations peuvent être notamment « commandées » par les régions, Pôle emploi, l'État, les Opca, ou encore les stagiaires eux-mêmes ; le **commanditaire** ne supporte pas forcément l'intégralité du coût. Conséquence de la loi du 5 mars 2014 qui poursuit le processus de décentralisation des compétences de formation professionnelle entamé en 1983, le nombre de formations commandées par l'État a fortement diminué : il est passé de 46 000 en 2014 (7 % des entrées) à 26 300 en 2016 (3 % des entrées). Sur la même période, le poids des régions et de Pôle emploi dans les entrées en formation a augmenté, passant de 80 % en 2014 à 92 % en 2016 (52 % pour Pôle emploi et 40 % pour les régions). En 2016,

Définitions

Formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi : formation professionnelle suivie par des personnes sans emploi, qu'elles soient ou non inscrites à Pôle emploi, sous statut de « stagiaire de la formation professionnelle ».

Commanditaire : organisme qui achète la formation, y compris lorsqu'il ne supporte pas l'intégralité du coût. Le commanditaire se distingue ainsi du financeur.

Pour en savoir plus

- « La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi en 2015 », *Dares Résultats*, n° 085, décembre 2017.
- Rapport d'évaluation du plan « 500 000 formations supplémentaires », Comité technique d'évaluation, décembre 2017.

Pôle emploi est devenu le principal commanditaire quant au nombre de formations, mais les régions demeurent le premier commanditaire pour ce qui est du volume d'heures de formation (60 % des heures commandées en 2016 contre 28 % pour Pôle emploi). Les autres commanditaires (Opca, Agefiph, stagiaires, etc.) restent minoritaires et représentent 6 % des entrées.

Visant à répondre à des besoins immédiats en main-d'œuvre et à favoriser un accès rapide à l'emploi, les formations commandées par Pôle emploi (2,2 mois en 2016) et les Opca (2,7 mois) sont plus courtes en moyenne que celles commandées par l'État (6,0 mois) et les régions (5,5 mois). Les stages les plus longs sont ceux entièrement pris en charge par les stagiaires (10,5 mois).

Les régions orientent davantage leurs efforts de formation vers les jeunes : en 2016, 43 % des stages qu'elles ont commandés ont bénéficié à des personnes de moins de 26 ans, contre 29 % pour l'ensemble des entrées en stage.

En 2016, le nombre de personnes en recherche d'emploi ayant accédé à une formation représente 15 % de l'effectif déclarant, dans l'enquête Emploi, avoir connu au moins un mois principalement au chômage dans l'année. Ce ratio est en forte hausse par rapport aux années précédentes (10 % en 2015). Il est plus élevé pour les jeunes : malgré une réduction des écarts d'accès selon l'âge avec le plan « 500 000 formations supplémentaires », il est de 19 % pour les moins de 26 ans, contre 11 % pour les personnes de 45 ans ou plus. L'accès à la formation des personnes en recherche d'emploi est un peu plus important pour les personnes peu diplômées, mais les écarts selon le diplôme sont moins marqués que les écarts selon l'âge.

Le nombre de personnes en recherche d'emploi en cours de formation représente 8 % de l'effectif des personnes principalement au chômage dans l'enquête Emploi au quatrième trimestre 2016 (contre 6 % un an auparavant). ■

1. Nombre d'entrées en formation des personnes en recherche d'emploi suivant le commanditaire de la formation

	2013	2014	2015	2016p
État	48 430	45 959	31 066	26 279
Régions	346 369	345 243	352 360	403 702
Stages destinés aux jeunes de moins de 26 ans	188 279	183 107	177 908	174 416
Stages destinés aux adultes de 26 ans ou plus	158 090	162 136	174 452	229 286
Pôle emploi	164 791	206 031	236 284	525 137
Formations conventionnées	53 515	57 604	51 600	157 813
Aides individuelles à la formation (AIF)	53 746	87 366	119 533	270 398
Actions de formation préalables au recrutement (AFPR)	27 852	28 395	31 659	45 841
Préparations opérationnelles à l'emploi (POE) individuelles	15 090	16 995	19 729	27 872
POE collectives ¹	14 588	15 671	13 763	23 213
Organismes paritaires collecteurs agréés (Opca)¹	52 374	34 263	20 470	15 495
Stagiaires	24 188	24 525	18 464	16 195
Autres commanditaires²	25 194	30 520	25 520	26 693
Ensemble des entrées en formation	661 346	686 541	684 164	1 013 501

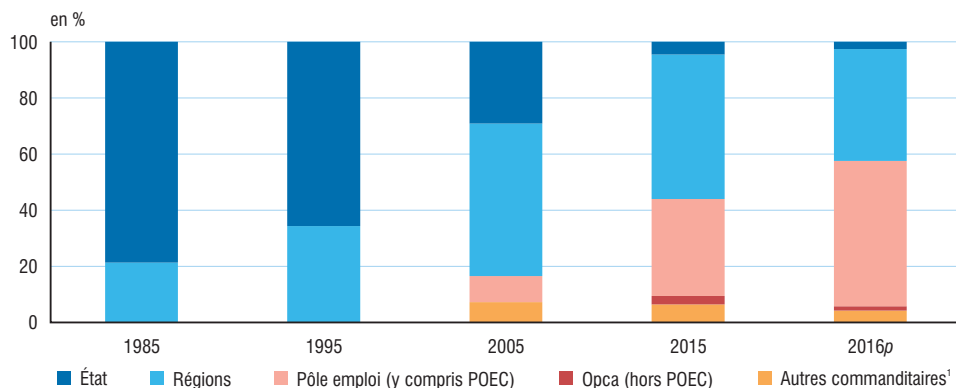
1. Les POE collectives sont commandées conjointement par Pôle emploi et les Opca. Elles sont ici comptées dans les entrées Pôle emploi.

2. Autres commanditaires : Agefiph (Association de gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), collectivités territoriales autres que les régions, etc.

Champ : France.

Source : Dares, base régionalisée des stagiaires (Brest).

2. Répartition des entrées en formation des personnes en recherche d'emploi selon le commanditaire de la formation



1. Autres commanditaires : stagiaires, Agefiph, collectivités territoriales autres que les régions, etc.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2003, France à partir de 2004.

Note : rupture de série entre 1995 et 2005.

Source : Dares, base régionalisée des stagiaires (Brest) à partir de 2004.

3. Taux d'accès des personnes en recherche d'emploi à la formation professionnelle selon l'âge et le niveau de diplôme

	2015	2016p
Ensemble des personnes en recherche d'emploi	10,5	15,3
Âge		
Moins de 26 ans	14,7	18,8
De 26 à 44 ans	11,3	16,2
45 ans ou plus	6,0	11,2
Niveau de diplôme		
Inférieur au CAP-BEP	11,6	16,5
CAP-BEP	10,6	15,3
Baccalauréat ou plus	9,6	14,5

Champ : France.

Note : taux d'accès des personnes en recherche d'emploi à la formation professionnelle au cours d'une année : nombre de personnes en recherche d'emploi entrées en stage de formation au cours de l'année (source Brest), rapporté au nombre de personnes ayant connu au moins un mois principalement au chômage sur l'année (source enquête Emploi).

Sources : Dares, base régionalisée des stagiaires (Brest) ; Insee, enquêtes Emploi.